

Technologie des transports

ATTENTES GÉNÉRALES

Pour satisfaire aux attentes, l'étudiant doit pouvoir :

- D1.** démontrer qu'il respecte les procédures et pratiques professionnelles et qu'il se conforme aux normes et aux réglementations en matière de santé et sécurité au travail.

Attentes particulières

Pour satisfaire aux attentes, l'étudiant doit pouvoir :

- D1.1** nommer les lois et les réglementations relatives aux procédures et aux activités propres aux installations de technologie des transports (*Loi sur la santé et la sécurité au travail* [LSST], normes et réglementations précisées dans le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT] et *Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle* [LARP], par exemple), et en expliquer l'importance;
- D1.2** démontrer de bonnes pratiques en matière de propreté et de santé et sécurité en milieu de travail (nettoyer les déversements et les fuites et garder les lieux propres et non obstrués, par exemple);
- D1.3** utiliser les vêtements et l'équipement de protection requis (protection des yeux, gants, masque filtrant, etc.) afin d'assurer sa propre sécurité et celle des autres;
- D1.4** connaître les risques potentiels pour la santé (poussière de freins, vapeurs des liquides pour freins et des produits de nettoyage des freins, etc.) lors de l'entretien d'un véhicule ou d'une embarcation

et démontrer le respect des mesures de sécurité à suivre pour limiter ces risques (utiliser une ventilation appropriée et un masque filtrant, par exemple);

D1.5 décrire les mesures de sécurité à suivre lors de l'utilisation des nouvelles technologies lors de l'entretien des véhicules, des embarcations ou de l'équipement électrique (précautions à prendre concernant le voltage et le courant électrique élevés, l'intensité de décharge du condensateur des systèmes de retenue supplémentaires et la température extrême des systèmes d'échappement, par exemple), et démontrer sa capacité à s'y conformer;

D1.6 démontrer une bonne compréhension des responsabilités professionnelles dans l'industrie des transports en ce qui concerne sa santé et sécurité personnelle et celle du public (qualité d'exécution, intégrité, service à la clientèle, respect des normes des manufacturiers, etc.).

Liste de contrôle de la sécurité en technologie

Technologie des transports	Commentaires
<ul style="list-style-type: none">• Tous les étudiants ont accès à un équipement de protection individuelle (EPI) suffisant et approprié (lunettes de protection, protecteur auditif et gants en latex pour la manipulation de produits chimiques, par exemple)• L'EPI est en bon état (le verre protecteur des lunettes de protection n'est ni égratigné ni déformé).• Les lunettes de protection sont bien rangées (elles ne sont pas entassées pêle-mêle).• Les tabliers et blouses de travail sont propres et bien organisés de sorte que les étudiants aient envie de les porter.• Les étudiants et leur enseignant sont habillés adéquatement pour travailler en toute sécurité (leurs manches ne sont pas relevées et ils ne portent ni bague ni bijoux amples, par exemple).• Tous les matériaux et produits chimiques entreposés dans des contenants secondaires sont clairement identifiés, conformément aux exigences du SIMDUT en la matière.• Les affiches ou avis rappelant aux étudiants les risques possibles, les mesures préventives et les précautions à prendre et l'importance d'utiliser leur EPI et de respecter les règles en santé et sécurité sont bien visibles.• Les lieux sont propres : la pièce est bien rangée, on ne risque pas de trébucher, les sorties sont bien indiquées et dégagées, les lieux sont propres et invitants, etc.• Tous les crics rouleurs sont des produits commerciaux (ils ne sont pas « faits main »).• Des vignettes d'inspection valides sont apposées sur les palans suspendus.• Tous les élévateurs de plancher portent une vignette d'inspection valide.• Tous les crics rouleurs portent une vignette d'inspection valide.• Tous les rapports d'inspection sont accessibles.	

Technologie des transports : exemple de Passeport Sécurité étudiant

Nom de l'étudiant : _____ Groupe et année : _____

Équipement	Date d'acquisition de la compétence	Signature de l'étudiant	Signature de l'enseignant
<p>L'étudiant est capable d'évaluer de façon sécuritaire si les outils à piles et les outils électriques et pneumatiques sont en bon état et s'ils peuvent être utilisés de façon sécuritaire. En d'autres mots, l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • arrête et débranche son outil avant d'évaluer sa condition; • vérifie si les cordons d'alimentation, les câbles et les boyaux sont exempts d'éraillures et de bosses; • s'assure que les parties amovibles sont bien lubrifiées; • s'assure que la pression du compresseur à air convient à l'outil utilisé; • veille à ce que les outils coupants soient bien aiguisés • s'assure que les régulateurs sont inspectés comme il se doit et en bon état. 			
Élévateur hydraulique			
Cric rouleur			
Machine à pneus			
Cabinet de sablage			
Chalumeau oxyacétylénique			
Soudeuse à l'arc en atmosphère inerte avec électrode fusible			

Équipement	Date d'acquisition de la compétence	Signature de l'étudiant	Signature de l'enseignant
Soudeuse en atmosphère inerte avec électrode de tungstène			
Soudeuse au jet			
Engin de levage			
Cric à transmission			
Cric-bouteille			
Coupeuse au plasma			
Clé à chocs			
Polisseuse verticale			
Clé à rochet			
Ponceuse orbitale			
Ponceuse de finition			
Clé à chocs à prise complète			
Polisseuse d'angle			
Protecteur de poitrine			
Ponceuse à mouvement oscillatoire			
Clé à chocs à angle droit			
Perceuse			
Pistolet de pulvérisation			
Meuleuse angulaire			
Meuleuse droite			
Meuleuse verticale			
Scie et meuleuse			
Meuse à rectifier les matrices			

Équipement	Date d'acquisition de la compétence	Signature de l'étudiant	Signature de l'enseignant
Marteau à décaper à aiguilles			
Ciseaux à métaux			
Riveteuse électrique			
Scie à métaux à air comprimé			
Scie alternative			
Compresseur à air			